



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2010

À une séance ordinaire tenue le 13 septembre 2010, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

- M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Bernard Ouellet, conseiller n° 6

M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2 **absent**

La directrice générale atteste que plus de 10 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. PIIA patrimoine – acceptation de 2 permis
- b. PIIA conteneur et remorque – acceptation d'un permis
- c. PIIA affichage – acceptation d'un permis
- d. CPTAQ – demandes d'autorisations pour 7 propriétés

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. ...

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. ...

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- e. Prolongement du contrat de Cindy Houde, préposé à l'horticulture
- f. Achat d'un laser rotatif
- g. Octroi du contrat de vidange des boues aux étangs aérés
- h. Pulvérisation et travaux de surfacage 2010
- i. Municipalisation du prolongement de la rue Victor
- j. Plan d'aménagement et de stabilisation des rives de la branche 37

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Commandite de 300 \$ pour le 60^e anniversaire de Laflamme portes et fenêtres
- b. Aide financière pour l'entretien des rues des Roulottes et des Campeurs
- c. Affectation au fond de parc et terrain de jeux



12. ADMINISTRATION

a. ...

13. AGENDA POLITIQUE

a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

14761-09-2010
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 septembre 2010 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14762-09-2010
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Août

Ginette Moreau Daigle	1 790.32 \$
Léopold Rousseau	839.08 \$
Jean-Pierre Lamontagne	839.08 \$
Jonathan Moreau	839.08 \$
André Sévigny	839.08 \$
Julie Rousseau	839.08 \$
Bernard Ouellet	839.08 \$
Martine Couture	5 199.38 \$
Cathy Bergeron	5 562.07 \$
Martin Miller	2 285.91 \$
Renault Lepage	4 628.38 \$
Dany Lamontagne	3 723.30 \$
Linda Fortin	1 808.14 \$
Membres du conseil et cadres	30 031.98 \$
Employés voirie et bureau	49 130.68 \$
Service de sécurité incendie	5 969.53 \$
Bibliothèque, brigadières et entretien ménager	1 780.00 \$
Terrain de jeux	16 931.24 \$
Personnel de la SAAQ	6 047.19 \$
Total des salaires bruts payés pour août 2010 :	109 890.62 \$



Comptes payés - Août

Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	1 339.50 \$
Renault Lepage	Garde - travaux publics	70.00 \$
Laurent Cayer	Garde - travaux publics	70.00 \$
Madeleine Laberge	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Petite Caisse	Renflouement	300.00 \$
Mario Baillargeon	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Télus (Mike)	Appareils Mike	120.10 \$
Groupe Négotel	Téléphone du 22 juillet au 21 août	464.60 \$
Télus	Téléphone, internet, cabine téléphonique	740.02 \$
L'Impériale	Essence et diesel	6 199.95 \$
Réseau Mobilité Plus	Téléavertisseurs	167.90 \$
Télus	Cellulaires	628.76 \$
Groupe Pages Jaunes	Publicité dans bottin téléphonique	143.07 \$
Dany Lamontagne	Inscription au congrès de l'AQLM	722.04 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 521.62 \$
Jonathan Fecteau	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'hôtel de ville	393.75 \$
CARRA	Cotisation - Juillet	1 222.73 \$
S.S.Q. Groupe financier	Assurances collectives	5 948.62 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation - Juillet	703.58 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 910.76 \$
Michel Dubois	Garde - travaux publics	70.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	5 834.01 \$
Christian Turcotte	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Stéphane Laroche	Garde - travaux publics	70.00 \$
Maison des Jeunes	Subvention	470.82 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne	11.71 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 586.84 \$
Défi Jeunesse Québec inc.	Souper bénéfique	50.00 \$
Fondation des Rues Principales	Inscription au colloque	250.00 \$
Petite caisse	Renflouement	254.75 \$
Postes Canada	Frais de poste -hockey mineur	326.44 \$
Christian Côté	Garde - travaux publics	70.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - programmation loisirs	348.94 \$
CARRA	Cotisation - août	1 222.73 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation - août	664.01 \$
Donald Côté	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Groupe Négotel	Téléphone du 22 août au 21 sept.	462.17 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	138.27 \$
Télus	Téléphone	1 104.52 \$
Groupe Pages Jaunes	2 ^e versement - publicité	143.07 \$
L'Impériale	Essence et diesel	5 480.51 \$
Total des comptes payés pour le mois d'août 2010 :		45 475.79 \$

Comptes payés Service des Loisirs - Août

Maissa Duval	Tournoi soccer Laurentien	15.00 \$
Rosalie Demers	Tournoi soccer Laurentien	15.00 \$
Sabrina Lamontagne	Tournoi soccer Laurentien	15.00 \$
Julie Lajoie	Remb. Inscription Terrain de jeux	340.00 \$
Robert D'ateuil	Fin de saison soccer U-6	18.72 \$
Arleen Thibault	Conte - Journée de la culture	300.00 \$
Total des comptes payés des loisirs pour le mois d'août 2010 :		703.72 \$



Comptes à Payer - Août

Alimentation Beauchêsne	Eau et glace	70.05 \$
Aqua Zach inc.	Pompe	2 932.29 \$
Aquarium du Quêbec	Sortie terrain de jeux	738.50 \$
Architectes Fontaine et Gauthier	Honoraires - Centre sportif	10 158.75 \$
Association quêbécoise d'urbanisme	Formation - dir. gênerale adjointe	152.38 \$
Ass. des directeurs municipaux Qc	Colloque rêgional	90.00 \$
Autobus Auger	Transport pour sorties terrain de jeux	1 894.04 \$
Bergeron Larochelle, Notaires	Honoraires - rue Sêvigny	579.08 \$
Bêton Laurier inc.	Trottoir - rue Terry-Fox	628.15 \$
Bi-Sports	Chandails, ballons, équipement	1 884.21 \$
BMQ	Construction du parc de jeux d'eau	61 567.67 \$
Gaêtan Bolduc & Associês	Vêrification pompe d'aêration	4 421.31 \$
BuroPlus	Papeterie	631.45 \$
Camions A et R Dubois	Tuyau	56.44 \$
Camping Domaine de la Chute	Baignades - terrain de jeux	2 138.50 \$
Carquest	Piêces	473.81 \$
Cêgep Beauce-Appalaches	Examen pompiers	186.00 \$
CGER	Location juillet/août, diesel, rêp. camions	16 536.76 \$
Certified Laboratories	Produits pour êtangs aêrês	720.05 \$
CHEMCO inc.	Produits chimiques	1 558.35 \$
Commerçants de la Chaudiêre inc.	Transport analyses d'eau (Dicom)	50.89 \$
Coop Seigneurie	Piêces - voirie	126.65 \$
Sêbastien Daigle	Frais de dêplacement	150.50 \$
Dendrotik	Roue à mesurer mêtrique	169.31 \$
Deschênes	Pôles et fils - êtangs aêrês	219.10 \$
Eco-Parc des Etchemins	Sortie - terrain de jeux	1 124.60 \$
Éditions Yvon Blais	Mise à jour - amênagement urbanisme	100.70 \$
Entreprises Bourget inc.	Abat-poussière	5 053.08 \$
Entreprises Lêvisiennes inc.	Enrobê bitumineux	1 622.92 \$
Envir'eau puits	Mise à jour des donnêes piêzomêtriques	790.13 \$
Exova	Analyses d'eau	772.06 \$
Fonds de l'information fonciêre	Avis de mutation	99.00 \$
Fortin Sêcuritê Mêdic inc.	Renflouement trousse de secours	157.85 \$
Garage Germain Rousseau	Pôle et terminal	89.56 \$
Garage Paul Nap. Mercier & fils	Piêce pour dêbroussailleuse	101.48 \$
Ghislain Castonguay	Transport de pierre	773.65 \$
Industries Lam-e	Courroie - êtangs	96.40 \$
Jacques Caron St-Jean-Port-Joli	Produits d'entretien	354.16 \$
Jean-Pierre Delisle	Divers travaux	8 612.36 \$
Excavation L. Delisle	Divers travaux	15 446.96 \$
Lettrage Rêmi Gagnê	Lettrage d'un camion	191.89 \$
Linde	Location de bouteilles	48.32 \$
Lombard	Franchise	1 000.00 \$
Marchê Veilleux	Divers achats - terrain de jeux et rêunions	113.19 \$
Municipalitê de Laurier-Station	Quote-part	4 875.62 \$
MRC de Lotbiniêre	Quote-part	47 386.88 \$
Judith Nadeau	Fermeture du chalet des loisirs	340.00 \$
Paul Grimard	Honoraires - arpenteur-gêomêtre	667.03 \$
Peinture Extra inc.	Peinture	101.50 \$
Peinture Lignes Plus	Lignes de soccer	711.11 \$
Pelouse Richer Boulet	Gazon et pierre	1 576.05 \$
Performance C2	Cours	4 605.30 \$
Placide Martineau	Piêces et accessoires	370.38 \$
Plania	Centre sportif et consultation urbanistique	1 052.57 \$



Poly-Énergie	Addition 3 lampadaire, installer 4 poteaux	13 845.26 \$
Puribec inc.	Distributeur	116.15 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Pièces et accessoires	2 982.48 \$
Ray-Car	Pierre	1 227.65 \$
Réal Huot inc.	Pièces aqueduc	498.17 \$
Réseau Biblio	Volumes brisés	49.91 \$
Roulement Techno inc.	Pièces	116.49 \$
Saute-Mouton & Ribanbelle	Location de la salle pour cours	42.33 \$
Sciences en folie	Sortie - terrain de jeux	541.80 \$
Services Frimas	Maintenance juin & juillet + main-d'oeuvre	527.65 \$
Signalisation Lévis	Plaque toponymique	107.23 \$
Sinto inc.	Graisse	111.04 \$
Société Trader	Abonnement au Guide hebdo (SAAQ)	208.75 \$
Tessier	Balancoire et module de jeux	11 999.74 \$
Théâtre les Marionnettes	Sortie - terrain de jeux	592.59 \$
Transport adapté Lobicar	Quote-part 2010	7 116.04 \$
Transport Lotbinière	Sortie - terrain de jeux	428.93 \$
Transport Tilly	Transport - sorties terrain de jeux	1 066.67 \$
Unicoop	Couteau	370.86 \$
Voltec	Éclairage public	794.64 \$
Westburne	Pièces - étangs	319.67 \$
Wolseley	Pièces	789.64 \$
Wurth	Brosses pour balai	381.07 \$
Xérox	Photocopieur	2 202.01 \$
Total des comptes à payer pour	le mois d'août 2010 :	252 805.76 \$

14763-09-2010
point no 6

TRANSFERTS DE CRÉDITS

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les crédits suivants soient transférés et que les comptes ci-après énumérés soient renfloués.

LES DÉPENSES	DÉBIT	CRÉDIT
ADMINISTRATION		
ADM. SERV. PROF. COMPTABLES	2 175.00 \$	
ADM. - ENT. & REP. BATIMENT & TERRAIN	35 000.00 \$	
ADM. ENT. & REP. MACH/OUTIL & EQUIP.	4 000.00 \$	
ADM. DEP. PUBLICITE & INFORMATION		10 000.00 \$
ADM. SERV. PROF. SCIENT. & GENIE		14 000.00 \$
ADM. SERV. PROF. JURIDIQUES		16 000.00 \$
ADM. ASSURANCES		450.00 \$
ADM. ALIMENTS, REPAS, FLEURS		725.00 \$
PLACE FRANCOEUR - RÉMUNÉRATION	2 700.00 \$	
PLACE FRANCOEUR - REER COLLECTIF	200.00 \$	
PLACE FRANCOEUR - CONT. EMPLOYEUR	350.00 \$	
PLACE FRANCOEUR - ASS. COLLECTIVE	150.00 \$	
VOIRIE - RÉMUNÉRATION		2 700.00 \$
VOIRIE- REER COLLECTIF		200.00 \$
VOIRIE - CONT. EMPLOYEUR		350.00 \$
VOIRIE - ASS. COLLECTIVE		150.00 \$
PLACE FRANCOEUR - ENT. & REP. BATIMENT	2 000.00 \$	
PLACE FRANCOEUR - ENT. & REP. EQUIP.		1 000.00 \$
PLACE FRANCOEUR - PIÈCES & ACCESSOIRES		1 000.00 \$
S.A.A.Q. - FRAIS DE BANQUE	300.00 \$	
S.A.A.Q. - PAPETERIE		300.00 \$
QUOTE-PART MRC - GESTION PERSONNELLE	8 480.00 \$	
QUOTE-PART MRC - POMPIERS		8 480.00 \$
TOTAL ADMINISTRATION	55 355.00 \$	55 355.00 \$



VOIRIE MUNICIPALE		
VOIRIE - ASSURANCES	800.00 \$	
VOIRIE - IMMATRICULATION	1 000.00 \$	
VOIRIE- PRODUITS CHIMIQUES	400.00 \$	
VOIRIE - HUILE À CHAUFFAGE		2 200.00 \$
SIGNALISATION - FEUX CLIGNOTANTS	21.00 \$	
SIGNALISATION - PIÈCES & ACCESSOIRES		21.00 \$
TOTAL - VOIRIE MUNICIPALE	2 221.00 \$	2 221.00 \$
APPROVISIONNEMENT - TRAITEMENT D'EAU		
TRAITEMENT EAU - POSTES & TRANSPORT	52.00 \$	
TRAITEMENT EAU - ENT. & REP. BATIMENT & TERR.	3 200.00 \$	
TRAITEMENT EAU - ESSENCE	500.00 \$	
TRAITEMENT EAU - PRODUITS CHIMIQUES	500.00 \$	
TRAITEMENT EAU - ENT. & REP. INFRASTRUCTURE		4 252.00 \$
TOTAL-TRAITEMENT EAU	4 252.00 \$	4 252.00 \$
TRAITEMENT EAUX USÉES		
TRAITEMENT EAUX USÉES - INFRASTRUCTURE	1 000.00 \$	
TRAITEMENT EAUX USÉES - ENT. & REP. MACH/OUTIL	5 000.00 \$	
TRAITEMENT EAUX USÉES - SCIENT. & GENIE		6 000.00 \$
TOTAL-DISTRIBUTION EAU	6 000.00 \$	6 000.00 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DEVELOPPEMENT		
URBANISME - FRAIS DE POSTE & TRANSPORT	500.00 \$	
URBANISME - ENT. & REP. MACH/OUTIL & EQUIP.	1 000.00 \$	
URBANISME - PAPETERIE		1 500.00 \$
TOTAL-AMÉNAGEMENT & URBANISME	1 500.00 \$	1 500.00 \$
LOISIRS		
LOISIRS - MÉNAGE ACTIVITÉS CULTURELLES	650.00 \$	
LOISIRS - MACH./OUTILLAGE & EQUIP.	2 000.00 \$	
LOISIRS - ESSENCE	200.00 \$	
LOISIRS - EQUIPEMENT		2 850.00 \$
TOTAL-LOISIRS	2 850.00 \$	2 850.00 \$
EXPOSITIONS ET FOIRES		
FETE AU VILLAGE - REPAS	650.00 \$	
FETE AU VILLAGE - DIVERS	5 000.00 \$	
FETE AU VILLAGE - BAR		5 000.00 \$
FETE AU VILLAGE - A-P FAMILIALE		650.00 \$
TOTAL- BIBLOTHEQUE	5 650.00 \$	5 650.00 \$
BIBLIOTHEQUE		
BIBLIO. - DEP. DE COMMUNICATION	125.00 \$	
BIBLIO. - POSTE & BALANCE		125.00 \$
TOTAL- BIBLOTHEQUE	125.00 \$	125.00 \$
GRAND TOTAL	77 953.00 \$	77 953.00 \$

Adopté à l'unanimité

14764-09-2010
point no 7a

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 2 PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis 2010-402 pour le 30, rue Rousseau afin de changer deux portes en façade de la résidence et un ajout au permis numéro 2010-008 pour le 49, rue de l'Église, afin de changer toutes les fenêtres et la porte-patio de la résidence;

ATTENDU QUE ces propriétés sont situées dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007 en considérant qu'elles font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de permis et l'ajout à un permis;



IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder la demande de permis relatif à la demande numéro 2010-402.

D'accorder l'ajout au permis numéro 2010-008.

Adopté à l'unanimité

14765-09-2010
point no 7b

PIIA CONTENEUR ET REMORQUE – ACCEPTATION D'UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2010-449 pour le 583-A, chemin Bourret afin d'installer un conteneur pour des fins d'entreposage pour son commerce;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder la demande de permis relatif à la demande numéro 2010-449.

Adopté à l'unanimité

14766-09-2010
point no 7c

PIIA AFFICHAGE – ACCEPTATION D'UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de certificat d'autorisation numéro 2010-430 pour le 66, rue du Parc afin d'installer une enseigne murale sur le bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les autorisations d'affichage sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de certificat d'autorisation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder la demande de certificat d'autorisation relatif à la demande numéro 2010-430.

Adopté à l'unanimité

14767-09-2010
point no 7d

CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION POUR 7 PROPRIÉTÉS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des demandes d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les propriétés suivantes :

- Les lots 3 383 167 et 3 383 123, situés sur le rang St-Lazare, afin d'obtenir le renouvellement de l'autorisation pour prélever du sable et d'agrandir la zone de cette exploitation pour une superficie approximative de 27350 m² ainsi que l'utilisation du chemin d'accès existant.
- Le lot 4 098 764, situé sur le rang de Pierriche, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 16000 m² ainsi qu'un chemin d'accès.



- Le lot 3383568, situé sur le rang St-Lazare, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 4000 m² ainsi qu'un chemin d'accès.
- Le lot 3 584 397, situé sur le rang Bois Joly, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 6500 m².
- Le lot 3 383 178, situé sur le rang St-Lazare, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 27 397 m² ainsi que l'utilisation du chemin d'accès existant.
- Le lot 3 383 156, situé sur le rang St-Lazare, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 8000 m².
- Le lot 3 584 596, situé sur le rang Bois Joly, afin d'exploiter une sablière sur une superficie approximative de 30000 m² ainsi que l'utilisation du chemin d'accès existant sur une propriété voisine.

ATTENDU QUE les terrains faisant l'objet de la demande se situent dans des zones protégées par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE les requérants désirent que la Municipalité appuie leurs demandes auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE les projets ne contreviennent pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie toutes ces demandes auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

14768-09-2010
point no 10a

PROLONGEMENT DU CONTRAT DE CINDY HOUDE, PRÉPOSÉ À L'HORTICULTURE

ATTENDU QUE Cindy Houde a été engagée du 4 mai à la fin septembre comme préposé à l'horticulture;

ATTENDU l'absence d'un employé aux travaux publics et le travail considérable qu'il reste à finaliser au niveau de l'horticulture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De prolonger le contrat d'embauche de Cindy Houde jusqu'au 15 octobre, au même taux horaire, à 24 h/semaine;

Adopté à l'unanimité

14769-09-2010
point no 10b

ACHAT D'UN LASER ROTATIF

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'un laser rotatif pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Ernest Joubert inc. au coût de 3640.22 \$ taxes incluses
- GRADTEK au coût de 3956.26 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'un laser rotatif auprès du plus bas soumissionnaire, Ernest Joubert inc., au coût de 3640.22 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité



14770-09-2010
point no 10c

OCTROI DU CONTRAT DE VIDANGE DES BOUES AUX ÉTANGS AÉRÉS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le pompage des boues, déshydratation des boues et transport des boues des étangs aérés vers un site autorisé;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Newalta 139 551.88 \$
- Terratube 144 305.04 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de vidange des boues des étangs aérés au plus bas soumissionnaire, Newalta, au coût de 139 551.88 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14771-09-2010
point no 10d

PULVÉRISATION ET TRAVAUX DE SURFAÇAGE 2010

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de pulvérisation et de surfacage de béton bitumineux sur le rang des Moulanges et le chemin Bourret;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

- Construction BML, division Sintra71 422.78 \$
- Les Entreprises Lévisiennes inc.67 454.10 \$
- Les Entreprises P.E.B. Itée83 076.00 \$
- P.E. Pageau inc.73 176.86 \$ **Non conforme**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de pulvérisation et travaux de surfacage au plus bas soumissionnaire conforme, les Entreprises Lévisiennes inc., aux montants suivants :

- Rang des Moulanges : 45 663.58 \$
- Chemin Bourret : 21 790.52 \$

Pour un coût total de 67 454.10 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14772-09-2010
point no 10e

MUNICIPALISATION DU PROLONGEMENT DE LA RUE VICTOR

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, chapitre c-47.1, la Municipalité peut municipaliser des rues;

ATTENDU QUE des travaux de mise en place d'infrastructures ont été complétés en juin 2010 pour le prolongement de la rue Victor sur le lot 4 427 035 du cadastre du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité décrète la municipalisation du prolongement de la rue Victor, soit le lot 4 427 035 du cadastre du Québec, propriété de « Camping du Lac Sacré-Cœur (2006) inc. ».

Que la Mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte relatif à cette transaction.

Adopté à l'unanimité



14773-09-2010
point no 10f

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE STABILISATION DES RIVES DE LA BRANCHE 37

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la réalisation du plan d'aménagement et de stabilisation des rives de la branche 37 sur environ 20 mètres en vertu de l'article 22 de l'A.L.Q.E.

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

- Techni-Géni environnement 3000.00 \$ + taxes
- Abbott experts-conseils 3600.00 \$ + taxes
- GENIVAR 17 000.00 \$ + taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme Techni-Géni environnement pour la réalisation du plan d'aménagement et de stabilisation des rives de la branche 37, située sur le rang Bois-Joly ouest, pour la somme de 3000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

14774-09-2010
point no 11a

COMMANDITE DE 300 \$ POUR LE 60^E ANNIVERSAIRE DE LAFLAMME PORTES & FENÊTRES

ATTENDU QUE la compagnie Laflamme Portes et Fenêtres fête son 60^e anniversaire d'existence;

ATTENDU QU'afin de souligner cet événement, un gala pour l'ensemble des employés se tiendra le 23 octobre prochain, à la salle communautaire;

ATTENDU QUE la compagnie a demandé à la Municipalité de contribuer en offrant le cocktail d'entrée lors de ce gala;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à la compagnie Laflamme Portes & Fenêtres, une contribution financière de 300 \$ pour défrayer le coût du cocktail d'entrée du gala du 23 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité

14775-09-2010
point no 11b

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES RUES DES ROULOTTES ET DES CAMPEURS

ATTENDU QUE la rue des Roulettes et la rue des Campeurs sont deux rues privées, propriété du camping lac Sacré-Cœur;

ATTENDU QUE plusieurs autres propriétaires se sont établis en bordure de ces rues, alors qu'ils bénéficieraient d'un droit de passage saisonnier;

ATTENDU QUE ces propriétaires ont transformé leur chalet en résidence permanente de telle sorte qu'ils doivent dorénavant utiliser ces deux chemins durant toute l'année;

ATTENDU QUE ces constructions ont entraîné de plus en plus de circulation sur ces deux rues privées, en plus d'avoir entraîné la circulation de véhicules lourds, ce qui a eu pour conséquence de dégrader l'infrastructure de ces rues qui n'ont pas été conçues pour recevoir autant de circulation durant toute l'année et surtout en période de dégel;



ATTENDU QUE le Camping ouvre seulement durant la période estivale, alors que le chemin est utilisé par le public en général durant toute l'année;

ATTENDU QU'une demande d'aide a été soumise à la Municipalité;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée dans les domaines qui sont de sa compétence;

ATTENDU QUE l'entretien d'une voie privée, ouverte au public par tolérance, fait partie de la compétence d'une municipalité lorsque demande lui en est faite, suivant l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QUE le conseil, dans ces circonstances particulières, estime juste et raisonnable d'accorder une aide financière aux propriétaires du Camping;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire accorde aux propriétaires du Camping lac Sacré-Cœur une aide financière au montant de 800 \$ aux fins de compenser pour les travaux d'entretien additionnels effectués au cours de l'année 2010 sur les rues des Roulottes et des Campeurs en raison de l'augmentation de circulation générée par les nouvelles constructions permanentes érigées sur ces deux rues.

Adopté à l'unanimité

14776-09-2010
point no 11c

AFFECTATION AUX FONDS DE PARC ET TERRAIN DE JEUX

ATTENDU QUE le règlement de lotissement n° 591-2007 prévoit des frais de 10 % aux fins de parcs et terrains de jeux, aux propriétaires de terrain effectuant une opération cadastrale entraînant une augmentation ou la création d'un ou plusieurs lots à bâtir ou constructibles;

ATTENDU QU'un parc a été aménagé à Place Dufresne et que la Municipalité a procédé à l'achat d'équipement tels balançoires et module de jeux, pour un montant total de 11 468.19 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la somme de 11 468.19 \$ soit prélevé dans le compte affecté aux fins de parc et terrain de jeux.

Adopté à l'unanimité

14777-09-2010
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 13 septembre 2010 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité



14778-09-2010
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 13 septembre 2010, à 20 h 09.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
